



## **Avis D'Attribution Provisoire**

Conformément aux articles 85 - 89 -90 - 92 de la procédure d'achat & procurement de L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique EPE/SPA ,cette dernière porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé **au gré à gré après consultation ouverte avec exigences de capacité minimales N°08/EADN/2023** portant sur « **Travaux d'installation de confinement in-door zte mdc8000 (in-row cooling), pour un datacenter d'un client de l'entreprise d'appui au développement du numérique (eadn)** », paru sur le site **WEB** de l'entreprise en date du **22/11/2023**, qu'a l'issue de l'analyse des offres, le contrat est attribué provisoirement à:

Attributaire	Délai de Livraison Jours	Note délai de livraison (/30pts)	Note Technique (/30pts)	Note Financière (/70pts)	Note Globale (/100pts)	Montant En DA/TTC
SARL YOTTA	19 Jours	30	30	70	100	11 233 564.54 DA

Pour les soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher du Service Contractant, au plus tard **Trois (03) Jours** à compter de la première publication du présent avis sur le site de l'Entreprise, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, et ce conformément à l'article 85 de la procédure d'achat & procurement de L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique EADN EPE/SPA.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du Comité des Marchés de l'EADN dans un délai de **Huit (08) Jours** à compter de la première publication du présent sur le site de l'Entreprise.

Tout recours introduit par un soumissionnaire doit compter :

- Les noms (prénom), qualité, fonction, raison sociale et adresse du siège social, et les coordonnées du requérant ;
- Les références et l'objet de l'appel concernée ;
- Un exposé des motifs du recours, daté et signé, accompagné de toutes pièces justificatives.

